



Assurez votre sérénité à chaque étape de votre vie



Weck
Aeby Risk
Management SA

Avancez avec confiance

Des couvertures adaptées à vos besoins à chaque étape de votre vie

Ces dernières années, après la santé et le changement climatique, la prévoyance est la troisième préoccupation des Suisses et Suissesses.

Le système suisse des 3 piliers peut sembler complexe, mais il est crucial de comprendre comment il vous protège en cas de difficultés (incapacité, invalidité, décès).

La coordination des couvertures des 3 piliers diffère considérablement en fonction de votre situation personnelle, c'est pourquoi nous vous accompagnons afin de trouver une solution d'assurance personnalisée à chaque étape de votre vie.

Prenons rendez-vous



Cliquez ici pour accéder au formulaire de contact

Une analyse personnalisée et en toute neutralité avec un de nos experts qualifiés

En fonction de votre situation personnelle, nous vous offrons une expertise exclusive en coordonnant les couvertures des 3 piliers: la prévoyance étatique, la prévoyance professionnelle et la prévoyance privée.

Nous détectons les éventuelles lacunes et vous proposons des solutions sur mesure.

Personnes de contact



Laurie Oberson
Chargée de clientèle



Steve Pasquier
Gérant
Chargé de clientèle



Stéphane Clausen
Gérant
Chargé de clientèle



Christophe Gaudin
Chargé de clientèle



**Weck
Aeby Risk
Management SA**

Nos prestations

Planification financière de retraite

Les décisions concernant la retraite sont irréversibles et peuvent avoir d'importants impacts à long terme.

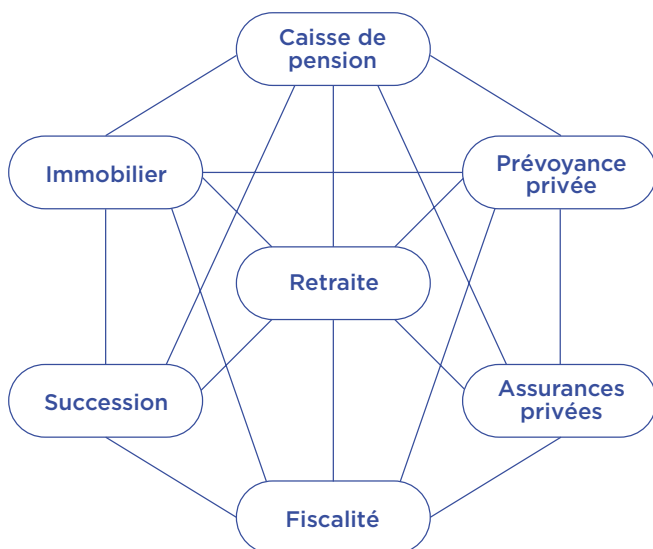
- Quels sont les avantages et les inconvénients de mon choix entre la rente et le capital de la caisse de pension ?
- Suis-je capable de gérer mon capital de ma caisse de pension sur une vingtaine d'années ?
- Une retraite anticipée est-elle financièrement soutenable ? Quelle influence au niveau de l'AVS, de ma caisse de pension ou encore sur ma fortune ?
- Devrais-je amortir ma dette hypothécaire à la retraite à la suite de la diminution de mes revenus ? et si je prends du capital ?

Les questions sont souvent multiples et leur réponse dépend de plusieurs facteurs financiers et personnels.

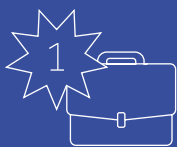
Nous constatons que **les rentes du premier et du deuxième pilier ne suffisent plus à garantir un niveau de vie habituel à la retraite**. C'est pourquoi une solution de prévoyance privée adaptée à vos besoins est le meilleur moyen d'atteindre vos objectifs de retraite. **Cela est possible en entreprenant les démarches pour sa retraite suffisamment tôt.**

Nous réalisons une planification financière détaillée et vous accompagnons tout au long de cette dernière avec les démarches administratives et financières à entreprendre.

« Assurez votre sérénité à chaque étape de votre vie »



Conseil global en matière de prévoyance à chaque situation



L'entrée dans la vie active

Qui dit premier emploi, dit première entrée dans la prévoyance professionnelle (2^e pilier). **Notre rôle est de vous aider à y voir plus clair**, à comprendre comment vous êtes assuré, et à compléter les couvertures offertes par votre employeur par rapport à vos besoins personnels **et vos objectifs**.



Un changement d'emploi

Une réduction du taux d'activité ou un changement d'employeur **peut avoir un fort impact sur les couvertures en fonction du règlement de la caisse de pension**.

Nous vérifions en tout temps que la situation financière est saine et que les couvertures sont adaptées à la nouvelle situation.



Le mariage, le concubinage

En matière de prévoyance, les couples en concubinage sont désavantagés par rapport aux couples mariés. Selon la situation patrimoniale, certaines mesures doivent être prises en amont. Pour se protéger mutuellement, les concubins peuvent le faire avec les solutions de prévoyance privée. Pour les couples mariés, le droit aux prestations dépend de plusieurs critères comme la durée du mariage, la présence d'enfants ou encore l'âge de la personne. Chaque situation est différente et nécessite un conseil approfondi, tant pour les concubins que pour les couples mariés.



Devenir indépendant

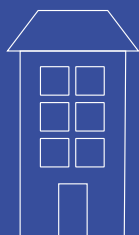
Devenir indépendant est un changement radical pour ce qui concerne les assurances sociales et la prévoyance. Souvent, les fonds du 2^e pilier doivent être transférés sur un compte de libre passage ou sont même utilisés comme capital de démarrage pour lancer l'activité. **L'indépendant n'étant pas tenu de souscrire à une caisse de pension, cela entraîne de grandes lacunes de couverture.** Nous vous aidons à déterminer, en fonction de vos besoins, les nouvelles couvertures nécessaires.



La naissance d'un enfant et la réduction du taux d'activité

À la naissance d'un enfant, il n'est pas rare que **le taux d'activité du couple diminue** ou que les charges augmentent à moyen terme, de même que **la composition de la communauté héréditaire**. C'est pourquoi, examiner la nouvelle situation de prévoyance ainsi que les clauses bénéficiaires des polices existantes et futures est requis et indispensable.

Conseil en hypothèque



Achat immobilier

Devenir propriétaire a un impact considérable sur votre prévoyance, en fonction de votre situation familiale. Souvent, toutes nos économies sont investies dans les fonds propres, parfois même une partie de notre caisse de pension ou du 3^e pilier, c'est pourquoi il est crucial de s'assurer adéquatement pour se protéger en cas de difficultés et de choisir la solution d'amortissement la plus appropriée.

Nous vous assistons également dans l'analyse de votre capacité financière à devenir propriétaire en vous aidant à obtenir un prêt hypothécaire auprès de différents établissements financiers.



Assurer sa capacité financière d'endettement en tout temps

À l'octroi d'un prêt hypothécaire, le partenaire financier établit un calcul de risque. Il évalue votre solvabilité à devenir propriétaire selon différents critères. Afin de s'assurer que vous puissiez remplir les critères de solvabilité en cas de décès et d'invalidité, nous procédons à une analyse personnalisée. **Cela permet d'évaluer la nécessité d'amortir ou de définir le revenu minimum nécessaire au maintien du logement familial en tout temps, sur le plan financier.**

Weck, Aeby Risk Management SA

Broc
Rue du Bourg de l'Auge 1
1636 Broc
026 564 21 50

Sion
Avenue de la Gare 30
1950 Sion
027 322 36 40

Fribourg
Avenue de la Gare 12
1700 Fribourg
026 347 30 40

risk-management@weck-aeby.ch
www.wa-riskmanagement.ch

